

publiait une longue lettre anonyme sur l'origine de la catastrophe. Cette lettre est adressée au rédacteur du Times par un membre de l'Internationale, qui ne peut donner son nom, mais fournit de curieuses révélations. Les faits racontés peuvent paraître fantaisiques, invraisemblables; mais l'écrivain les affirme, et ils sont conformes aux agissements et aux principes de l'Internationale; lui-même a fait partie du complot, et ce n'est qu'après la terreur causée par ce désastre, et sous l'impulsion des remords de sa conscience, qu'il se décide à parler.

Le célèbre George-François Train, membre de l'Internationale, faisait une lecture dans Fawcett-Hall, à Chicago, la veille même du sinistre, c'est-à-dire le samedi soir 7 octobre, et il prononçait ces paroles: « C'est la dernière fois que je prends la parole dans cette enceinte. Une terrible calamité menace Chicago. Je ne puis et je n'ose en dire davantage. »

Une dame bien connue à Chicago affirme qu'au moment où le feu s'avancait dans la région nord de la rivière, elle vit un homme se diriger vers l'école Franklin et jeter des matières incendiaires derrière les bâtiments.

Le New-York Herald publiait dernièrement « que les membres de l'Internationale s'engageaient à mettre le feu aux églises, dès qu'une émeute éclatait dans quelque cité. »

Sans ajouter une foi entière à toutes les déclarations de l'écrivain du Times, nous pouvons les accepter comme très probables, et conseiller aux honnêtes gens de tous les partis d'en tirer leur profit.

L'auteur de la lettre insérée dans le Times raconte d'abord les origines et le progrès de l'Internationale; il fait connaître l'organisation et le plan de cette société vraiment satanique. C'est la réalisation brutale des utopies de Cabot, Fourier, Proudhon, etc., l'égalisation complète de toutes les classes, l'abolition du capital, le règne souverain de la Commune. Il ajoute qu'après l'échec de la Commune de Paris, les chefs ne se sont pas découragés, mais ont envoyé partout des émissaires. C'est grâce à leurs manœuvres que les grèves ont eu lieu en Angleterre et aux Etats-Unis; on espérait trouver un terrain bien préparé en Angleterre, grâce au nombre des ouvriers. En attendant que le pays fût mûr pour une révolution radicale, ce qui ne peut tarder d'arriver, ils ont choisi les Etats-Unis pour leur champ de bataille contre la société. Plusieurs échappés de Paris sont donc venus se réfugier dans la libre Amérique, et pour récompenser ce pays de son hospitalité, ils ont travaillé à sa ruine.

Durant son séjour à Paris, en 1867, l'écrivain fut reçu dans l'Internationale, et puis il revint à Chicago, où cette société a été organisée, sous la direction de deux communistes échappés de Paris. On chercha à enrôler des hommes d'action, mais les ouvriers se montrèrent rebelles à ces avances. Les commerçants de Chicago ne pouvaient se résigner à ces idées de communisme. L'incendie de la ville fut arrêté, et plusieurs essais infructueux furent tentés. Un secret terrible lie les membres de l'Internationale, mais il est aussi probable que, de même que dans la franc-maçonnerie, le secret n'existe que pour les hauts grades, le vulgaire ne peut comprendre ces choses, on l'amuse par de vaines cérémonies.

On travaillait donc avec activité et dans le mystère à la grande œuvre de destruction; ceux qui devaient allumer le feu étaient désignés par le sort, et tout était si bien combiné que l'on devait rejeter sur un simple effet du hasard l'incendie qui allait éclater. Un vent violent

du sud se mit à souffler le dimanche 8 octobre. Le moment était propice, et vers le soir, le feu se manifestait avec une rage infernale. A mesure qu'il achevait la destruction d'un côté, on le rallumait sur un autre point. Le temps favorisait singulièrement le plan de l'Internationale; il soufflait sur la malheureuse ville un de ces vents dont le miracle, dans sa plus grande violence, peut donner une idée.

Ce ne fut que par un heureux incident que le magasin à poudre fut épargné, sans cela les malheurs eussent été bien plus considérables. L'auteur de la lettre exprime son désespoir d'avoir contribué à ce désastre; cinq de ses complices ont été victimes des flammes; il s'attend à tomber sous les coups de ses frères; ce ne sera pour lui qu'une légère expiation, car la vie lui devient intolérable. Il termine en déclarant que les plus riches cités doivent éprouver le sort de Chicago. C'est peu consolant; et pourtant on ne fait rien pour arrêter la marche de l'Internationale.

Nos rues sont recouvertes d'une couche de neige durcie par le piétinement ce qui constitue un véritable danger pour la circulation. Pourquoi un arrêté municipal n'inviterait-il pas les habitants à jeter des cendres sur les trottoirs et accotements, devant les demeures ?

Nous croyons savoir que le lot de 23,000 fr. de l'emprunt de la ville d'Amiens, se trouve dans la série qui a été distribuée aux souscripteurs de Roubaix.

Avis aux porteurs. La Chambre de commerce de Lille se réunira dans le local ordinaire de ses séances, le vendredi 8 de ce mois, à 7 heures du soir.

L'ordre du jour de cette séance comprend les objets suivants: 1. Compte-rendu de la commission des délégués de la région du Nord pour la question des transports par chemins de fer.

2. Projet de chemin de fer direct de Lille à Lyon.

3. Communication d'origine anglaise sur la dénonciation des traités de commerce.

4. Objets divers. Il y avait environ 1,050 hectolitres de maïs au marché de Lille, dont 150 environ auquel le verglas n'est pas étranger. Les ventes ont été assez actives, de 29 à 31,50 l'hect. pour les bles de choix, et de 26 à 27 pour les autres qualités, une maree de 40 hect. de qualité exceptionnelle, a obtenu 32 fr. En somme, il y a eu la ferme dans les prix.

Les farines sont tenues à 51 fr. les 100 k.

Voici un extrait des statuts de la Société Alsace-Lorraine, approuvés par arrêté préfectoral du 18 octobre 1871: Membre honoraires.

Art. 7. — Toute personne, qui prend l'engagement de payer une cotisation mensuelle de un franc, reçoit le titre de membre honoraire de la Société d'Alsace-Lorraine, quels que soient son âge et le lieu de sa naissance.

Bienfaiteurs. Art. 8. — Toute personne, qui adresse à la Société un don de 500 francs, a le titre de bienfaiteur. Le nom de bienfaiteur est inscrit sur feuille de parchemin, en quatre exemplaires qui seront déposés quand les circonstances le permettront, aux hôtels de ville de Metz, de Strasbourg, de Colmar et de Mulhouse.

Les sommes versées par les bienfaiteurs seront placées et les intérêts seront employés aux besoins courants de la Société.

La grève des tisseurs de Beauvois est enfin terminée. Les ouvriers sont retournés à leurs métiers qu'ils n'eussent jamais dû quitter.

Quelques-uns, cependant, sont venus redemander leurs livrets; à quelques autres, la maison Vogel les a fait remettre sans attendre leur demande. Au total, une soixantaine d'ouvriers ont quitté la fabrique.

Le sieur Bove, horloger à Lille, s'était rendu, un des derniers jours, à Roubaix, revenant à pied le soir, il a été attaqué près de Croix, par trois individus qui l'ont jeté dans un fossé sur le côté de la route, et lui ont pris deux montres. L'obscurité l'a empêché de reconnaître les assaillants.

Le cadavre d'un soldat appartenant à un régiment en garnison à Lille, a été découvert, le 25 novembre dernier, dans un petit bois situé à un kilomètre et demi environ d'Humbanville, entre cette commune et Sompuis (Marne). Ce malheureux jeune homme, du nom de Léon Paindavone, venait en permission de quinze jours, chez son père, chef cantonnier à Sompuis.

On suppose que s'était égaré et que le froid et le besoin de nourriture ont amené sa mort.

Voici le résultat de l'enquête sur l'affaire déplorable qui s'est passée à Douai dans la nuit du 3 au 4 décembre: « Dans la nuit du 3 au 4 courant, une rixe s'est engagée entre civils au coin de la rue des Fripes. Ils occasionnèrent un rassemblement assez considérable, et s'écrièrent: « A la garde! » sont sortis de ce groupe.

« A cet appel, trois hommes du poste en armes, sur l'ordre de leur chef, se sont rendus près de ce rassemblement et l'ont facilement dispersé.

« Un homme a été amené au poste. Presque aussitôt, un deuxième rassemblement se reformait au même endroit et de nouveaux cris: « A la garde! » se faisaient entendre, le même nombre d'hommes du poste furent de nouveau envoyés, et même dispersés.

« Un troisième rassemblement s'est formé quelques instants plus tard au coin de la rue de Bellain.

« Cette fois, le chasseur Charles Waltier, du 2^e bataillon, qui faisait partie du poste, et qui, dans les deux bagarres précédentes, avait reçu quelques coups de poing et évidemment s'exécra à ce souvenir, après avoir porté d'abord un coup de baïonnette au nommé Abecourt, Alex. ndre, maçon, qui lui a fait une légère blessure à la tête, et un autre coup au nommé Ponce, Louis, sans l'atteindre, a porté peu après, et alors que les perturbateurs se dirigeaient vers la rue de Bellain, a porté, dis-je, un coup de baïonnette dans le côté gauche au nommé Lamillon, Arthur, âgé de 23 ans, célibataire.

« Ce coup l'a traversé de part en part. Ceci se passait au coin de la place d'Armes et de la rue de Bellain, contre la maison de M. Caniez, chapelier, lequel a reçu dans ses bras la victime expirante.

Tribunal correctionnel de Lille. — Henri Parys, dans une rixe, rue Fontenoy, à Roubaix, a porté à son adversaire un coup de couteau qui l'a grièvement blessé. Une femme qui était intervenue dans la lutte a été également atteinte. — Six mois de prison.

Brancion, s'inclina et l'appuya contre ses lèvres en sanglotant. — Je sais ce qui vous afflige, reprit Jacques. Vous nous retrouvez orphelins et pauvres... mais j'ai revu mon pays, mon cher pays! cette belle France que mon père aimait tant! Adrienne, ne pleurez plus.

— Vous serez mal ici, mes pauvres enfants!

Mais ma vieille amie! s'écria Jacques, mais regardez donc ce beau ciel bleu, ces montagnes verdoyantes que je parcourais dans mes rêves et que je revois de mes yeux! tout cette contrée, à l'aspect de laquelle je me suis agenouillé tout à l'heure quand elle a reparu à mes regards, belle et souriante comme le jour où je l'ai quittée! Je devrais gagner ici mon pain et celui de ma sœur à la sueur de mon front, ou le demander à la charité fraternelle de mes compatriotes, qu'il faudrait encore se rejouer avec moi! Je mon retour! Ah! vous n'avez jamais été exilé, vous...! vous n'avez jamais eu l'oreille déchirée par les accents de l'étranger et le cœur meurtri par sa pitte dédaigneuse! Vous n'avez jamais essayé, sur le visage dé-olé d'un père, les larmes amères et brûlantes de la prescription! Mais ici, mal ici, ma bonne Adrienne! quand j'ai été élevé dans la sainte croyance qu'une tombe de gazon dans un coin obscur du cimetière de mon village valait mieux qu'un palais de marbre hors de mon pays!

Adrienne, qui tenait la main du jeune

OCTROI DE LA VILLE DE ROUBAIX Situation des recettes de l'octroi au 30 novembre 1871

1870 Recettes opérées jusqu'au 30 novembre 1870	834,205,23
1871: « « « « 1871	767,058,46
Différence en moins en 1871	67,146,77
1871 Recettes du mois de novembre 1871.	67,281,12
1870. « « « « 1870	36,633,73
Différence en plus en 1871	30,647,39

GOÛRS PUBLIC D'ANGLAIS

L'ouverture du Cours public d'anglais, professé par M. Youge, n'ayant pu avoir lieu mardi dernier, pour des causes tout à fait indépendantes de la volonté du professeur, le premier cours sera fait, demain vendredi, à 8 heures, dans les nouveaux bâtiments du collège.

Le premier consil de guerre de la troisième division militaire, dans sa séance du 2 décembre, présidé par M. Corot Laquante, lieutenant-colonel du 3^e cuirassiers, a eu à statuer sur l'affaire suivante: Bursion, cultivateur à Eteignères (Ardennes), eut avoir à se plaindre, pendant la guerre, de l'autorité municipale de sa commune; il adressa au sous-préfet, dans le courant de mai 1871, une dénonciation contre le maire, le sieur Ca, bon. Cette dénonciation avait été reconnue fautive et calomnieuse, après enquête judiciaire, on se souvint alors, que dans le mois de janvier, des soupçons s'élevaient contre Bursion, qui aurait entretenu des intelligences avec l'ennemi.

La justice civile évoqua cette affaire et s'en dessaisit ensuite et pour la transmettre à l'autorité militaire compétente. Bursion, averti des poursuites dirigées contre lui et le temps de transporter son mobilier à Cul-des-Sarts (Belgique), où il alla retrouver le nom de Barré, condamné récemment par contumace, à la peine de mort, pour intelligence avec l'ennemi.

Reconnu coupable d'avoir favorisé les entres prises de l'armée allemande en lui fournissant des indications sur la présence des franc-tireurs dans la commune d'Eteignères, Bursion a été condamné par contumace à la peine de mort.

Dernières nouvelles

Nous lisons dans le Figaro de ce soir: Une nouvelle sur la gravité de laquelle nous n'avons pas besoin d'insister, nous arrive, confirmée par les trois télégrammes que nous résumons ci-après.

Tant de partis s'agitent en ce moment, tant de personnes surtout sont intéressées à semer des bruits dangereux que, malgré ces télégrammes, nous demeurons incrédules — sur le fond de la nouvelle qu'on va lire, — jusqu'à plus ample informé.

Cherbourg, 5 décembre. Ordre vient d'être donné officiellement au port de Cherbourg de faire chauffer et mettre en vedette les bâtiments de guerre stationnant sur la rade.

Cet ordre, en pleine exécution aujourd'hui, a pour objet la surveillance active des côtes est et ouest, depuis Barfleur jusqu'à Omonville, aux fins de s'opposer rigoureusement à un débarquement dangereux que l'on paraît avoir toute raison de craindre, soit des îles anglaises, soit des ports voisins d'Angleterre.

Brest, 4 décembre. La corvette à vapeur le Souffleur a quitté la rade mercredi dernier, pour aller croiser dans la Manche. Jeudi, l'avisé à mâts tripodés le Du Couédic recevait un ordre semblable, et enfin hier le cutter le Moustique (le même qui surveillait la pêche et surtout M. Blanqui à Morlaix, et qui depuis plusieurs jours

Et Jacques, se levant brusquement de la place où il occupait entre Vivant et Adrienne, courut auprès de la fenêtre qui était toute grande ouverte, et tendit les bras dans la direction de Saint-Révérien.

(La suite au prochain numéro.)

CHEMIN DE FER DE SÉVILLE, XÈRES, CADIX. PAIEMENT PAR ANTICIPATION D'UN SEMESTRE D'INTÉRÊTS.

Avis. — Depuis le 25 novembre, le coupon d'intérêt du 1^{er} semestre de 1871 est payé à la caisse de MM. LES FILS DE GUILHON JEUNE, banquiers à Paris, 73, rue Blanche, à tous les obligataires qui adhèrent à la transaction du 3 avril 1870.

Le semestre d'intérêt est de CINQ FRANCS pour chacune des obligations que la transaction substitue aux obligations actuellement existantes, soit fr. 1,42 c. 1/2 à recevoir sur chaque titre d'obligations en circulation.

Le dernier délai de 2 mois, accordé par la loi espagnole aux obligataires pour adhérer à la transaction, devant être ouvert prochainement, les obligataires qui voudront acheter le montant du coupon payé par anticipation sont invités à envoyer immédiatement leurs titres et leur adhésion à MM. LES FILS DE GUILHON JEUNE, chargés d'effectuer ce paiement. 1870.

OCTROI DE LA VILLE DE ROUBAIX Situation des recettes de l'octroi au 30 novembre 1871

1870 Recettes opérées jusqu'au 30 novembre 1870	834,205,23
1871: « « « « 1871	767,058,46
Différence en moins en 1871	67,146,77
1871 Recettes du mois de novembre 1871.	67,281,12
1870. « « « « 1870	36,633,73
Différence en plus en 1871	30,647,39

GOÛRS PUBLIC D'ANGLAIS

L'ouverture du Cours public d'anglais, professé par M. Youge, n'ayant pu avoir lieu mardi dernier, pour des causes tout à fait indépendantes de la volonté du professeur, le premier cours sera fait, demain vendredi, à 8 heures, dans les nouveaux bâtiments du collège.

Le premier consil de guerre de la troisième division militaire, dans sa séance du 2 décembre, présidé par M. Corot Laquante, lieutenant-colonel du 3^e cuirassiers, a eu à statuer sur l'affaire suivante: Bursion, cultivateur à Eteignères (Ardennes), eut avoir à se plaindre, pendant la guerre, de l'autorité municipale de sa commune; il adressa au sous-préfet, dans le courant de mai 1871, une dénonciation contre le maire, le sieur Ca, bon. Cette dénonciation avait été reconnue fautive et calomnieuse, après enquête judiciaire, on se souvint alors, que dans le mois de janvier, des soupçons s'élevaient contre Bursion, qui aurait entretenu des intelligences avec l'ennemi.

La justice civile évoqua cette affaire et s'en dessaisit ensuite et pour la transmettre à l'autorité militaire compétente. Bursion, averti des poursuites dirigées contre lui et le temps de transporter son mobilier à Cul-des-Sarts (Belgique), où il alla retrouver le nom de Barré, condamné récemment par contumace, à la peine de mort, pour intelligence avec l'ennemi.

Reconnu coupable d'avoir favorisé les entres prises de l'armée allemande en lui fournissant des indications sur la présence des franc-tireurs dans la commune d'Eteignères, Bursion a été condamné par contumace à la peine de mort.

Dernières nouvelles

Nous lisons dans le Figaro de ce soir: Une nouvelle sur la gravité de laquelle nous n'avons pas besoin d'insister, nous arrive, confirmée par les trois télégrammes que nous résumons ci-après.

Tant de partis s'agitent en ce moment, tant de personnes surtout sont intéressées à semer des bruits dangereux que, malgré ces télégrammes, nous demeurons incrédules — sur le fond de la nouvelle qu'on va lire, — jusqu'à plus ample informé.

Cherbourg, 5 décembre. Ordre vient d'être donné officiellement au port de Cherbourg de faire chauffer et mettre en vedette les bâtiments de guerre stationnant sur la rade.

Cet ordre, en pleine exécution aujourd'hui, a pour objet la surveillance active des côtes est et ouest, depuis Barfleur jusqu'à Omonville, aux fins de s'opposer rigoureusement à un débarquement dangereux que l'on paraît avoir toute raison de craindre, soit des îles anglaises, soit des ports voisins d'Angleterre.

Brest, 4 décembre. La corvette à vapeur le Souffleur a quitté la rade mercredi dernier, pour aller croiser dans la Manche. Jeudi, l'avisé à mâts tripodés le Du Couédic recevait un ordre semblable, et enfin hier le cutter le Moustique (le même qui surveillait la pêche et surtout M. Blanqui à Morlaix, et qui depuis plusieurs jours

Et Jacques, se levant brusquement de la place où il occupait entre Vivant et Adrienne, courut auprès de la fenêtre qui était toute grande ouverte, et tendit les bras dans la direction de Saint-Révérien.

(La suite au prochain numéro.)

CHEMIN DE FER DE SÉVILLE, XÈRES, CADIX. PAIEMENT PAR ANTICIPATION D'UN SEMESTRE D'INTÉRÊTS.

Avis. — Depuis le 25 novembre, le coupon d'intérêt du 1^{er} semestre de 1871 est payé à la caisse de MM. LES FILS DE GUILHON JEUNE, banquiers à Paris, 73, rue Blanche, à tous les obligataires qui adhèrent à la transaction du 3 avril 1870.

Le semestre d'intérêt est de CINQ FRANCS pour chacune des obligations que la transaction substitue aux obligations actuellement existantes, soit fr. 1,42 c. 1/2 à recevoir sur chaque titre d'obligations en circulation.

Le dernier délai de 2 mois, accordé par la loi espagnole aux obligataires pour adhérer à la transaction, devant être ouvert prochainement, les obligataires qui voudront acheter le montant du coupon payé par anticipation sont invités à envoyer immédiatement leurs titres et leur adhésion à MM. LES FILS DE GUILHON JEUNE, chargés d'effectuer ce paiement. 1870.

se trouvait en pleine surveillance de pêche à Douarnenez) a reçu ordre, à deux heures du matin, de rallier à Brest. A huit heures, il suivait la même direction que le Souffleur et le Du Couédic.

Des ordres analogues ont été expédiés dans les autres ports, et une véritable flottille croise aujourd'hui dans toute la Manche, en vue d'empêcher un retour imprévu et redouté.

Saint-Malo, 4 décembre. Un assez gros navire de guerre croisant depuis quelques jours dans les parages de Saint-Malo est venu aujourd'hui repuiller sur rade, puis a repris sa course de surveillance.

On affirme ici que ce vapeur manœuvre pour empêcher un nouveau débarquement de l'île d'Elbe.

Commerces

Havre, 6 décembre. (Dépêche de MM. Kable et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes, 2,500 b.; prix renchérissant; marché animé.

Havre, 7 décembre. Ventes 2000 b.; marché tendu; très-ordinaire 129; low flottant 126; Savannah, low chargéant 118; terme étoigné 119.

Liverpool, 6 décembre. (Dépêche de MM. Kable et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.) Ventes 18,000 b.; prix haussant; marché animé. Recettes de 4 jours 55,000 b.

Liverpool, 7 décembre. Ventes: 18,000 b.; marché ferme.

New-York, 4 décembre. Upland, 19 c. 1/8 Change 4 fr. 88 3/4. — Or, 110 1/8 0/0.

A New-Orléans, le low middling revient à 126 fr. au Havre.

Voici le tableau résumant le mouvement de l'article aux ports; les quantités sont exprimées en milliers de balles:

Recettes.	Expéditions			Stock 1870	Recettes 1870
	Anglet.	France.	Costin.		
Samedi...	14	1	»	386	20
Lundi....	20	8	4	393	30
Mardi....	21	16	»	4 396	27
Mercredi. »	»	»	»	»	17
Jeudi.... »	»	»	»	»	39
Vendredi »	»	»	»	»	20
Totalen 4j.	55	25	4	4	153

LAINES

HAVRE. — 6 décembre. — C'est cette après-midi que commence notre enchère périodique, pour laquelle il est venu passablement d'acheteurs étrangers et indigènes.

COTONS

HAVRE. — 6 décembre 1871. — Le mouvement continue activement sur notre marché, et nous avons encore en, depuis hier, de fortes affaires, sans grande variation de prix, mais à prix plus chers pour livrables. Il y a, du reste, un peu plus de coton à la vente, dans les chambres, et les Surate surtout sont abondants, t ils s'obtiennent par suite, parfois, avec un peu plus de facilité.

— A terme, il y a eu plus d'affaires; on a payé 120 fr. pour Louisiane, janvier; 118 fr. sur les t. ou premier mois, et le décembre a été tenu de 123 à 124 fr. En Oomra, il s'est fait quelque chose, sur janvier, à 94 fr.

A livrer par navires, c'est toujours le coton flottant qui est le plus recherché et il y a encore de la hausse à signaler; on a payé 118 fr. 50 pour low-middling Georgie, et 121 fr. pour middling, 123 fr. 50 pour strict-good ordinary Louisiane, jusqu'à 126 fr. 50 pour le bon low-middling, sur échantillon, 136 fr. pour good-middling, 137 fr. 50 pour strict ditto. Les prix sont fermes aussi pour le coton en charge; on a payé de 122 fr. 50 à 123 fr. pour les low-middling Louisiane, 125 fr. pour strict ditto, 122 fr. pour strict-good ordinary. — En Georgie on a payé 120 fr. pour du middling chargéant, et on refusait 117 fr. pour low-middling.

Les ventes notées à quatre heures, vont à 4,272 b. et l'on continue quelques achats.

On nous écrit de Marseille 1er décembre: Stock des laines en suint: En débarquement, 810 b. En ville 6,046 b.

BOURSE DE PARIS du 7 Décembre

Rente 3 p. o/o.....	56 70
— 4. 1/2 p. o/o.....	81 50
Nouvel emprunt	91 25

Eviter les gerçures des mains, des lèvres, les ENROUTES, PELLICULES, en employant la CRÈME SIMON, de Lyon. — Se méfier des contrefaçons.

Dépôt à Roubaix, dans les pharmacies Coille; à Lille, Bruneau. 1619

Extrait de la Presse médicale sur la Soie dolorifuge Lech-He

LES RHUMATISMES, LES NEURALGIES et autres affections articulaires, lombagos, sciaticques, fraicheurs, dont le principal symptôme est la DOULEUR, sont calmées et guéries par la SOIE DOLORIFUGE, corps isolant électrique qui, sous forme de tissu et comme ouate ordinaire, s'applique immédiatement sur la peau.

* Dépôt dans les Pharmacies: à Paris, 35, rue Lamartine. — F^o par la poste, 3 fr. 50 et 6 fr. 60.